

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai souvent demandé à la GRC, en particulier lorsque j'ai préparé ma déclaration relative au cambriolage de l'APLQ, s'il y avait d'autres incidents illégaux dont je devais être mis au courant, et on m'a répondu que non.

M. Jarvis: Je prie le ministre de répondre à la question. A-t-il déjà demandé, en particulier, si les agents de sécurité interceptaient le courrier? Ce n'est pas une question générale.

M. Fox: Monsieur l'Orateur, dans l'exercice de mes fonctions, j'ai donné des directives précises dès que j'ai pris connaissance du dossier de l'APLQ. En ce qui me concerne, toutes les opérations du service devaient être exécutées dans les limites de la loi.

* * *

LES RESSOURCES

PROPOSITION D'ENQUÊTE DU COMITÉ AU SUJET DU SECTEUR MINIER

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, étant donné que les récentes mises à pied de l'INCO, de la Noranda, de l'Alcan, de la Falconbridge, et caetera, indiquent que ceux qui ont été élus pour gouverner le pays n'ont fait aucune planification et n'ont pas mis en valeur les ressources minérales non renouvelables du Canada, et compte tenu du fait que des marchés plus faibles du nickel, l'investissement à l'étranger et le manque de planification des sociétés minières et du gouvernement ont eu pour conséquence que quelque 3,000 à 4,000 personnes ont été mises à pied ainsi que 3,000 autres au cours d'une période de six mois, le premier ministre suppléant pourrait-il dire si le gouvernement est maintenant prêt à ordonner une enquête parlementaire dans le secteur des ressources minérales afin de mettre une stratégie industrielle au point pour que les Canadiens puissent être assurés que leurs ressources seront mises en valeur en tenant d'abord compte de leur intérêt?

L'hon. John C. Munro (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne l'entrée en matière du député, il devrait savoir que le gouvernement s'efforce de stimuler l'économie afin que des situations comme celle de l'INCO ne se renouvelent pas. Je rappelle aux députés les réductions d'impôts allant de 500 à 700 millions de dollars; ajoutons à cela, pour l'ensemble de l'année prochaine, 1,200 millions de dollars, auxquels il faut ajouter 450 millions de dollars affectés à la création directe d'emplois, plus 150 millions de dollars, plus 100 autres millions consacrés à un programme de stimulation de l'emploi du ministre des Finances. Tout cela contribuera pour beaucoup à stimuler la consommation, ce qui aidera à prévenir certaines situations comme celles qu'évoque le député, à mon avis, avec une certaine exagération.

Des voix: Bravo!

L'OPPORTUNITÉ DE LA SUPPRESSION DES ALLÈGEMENTS FISCAUX ACCORDÉS AUX INDUSTRIES MINIÈRES DE NICKEL ET DE CUIVRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Le 24 octobre dernier, à la page 159 du *hansard*, le premier ministre suppléant, le

Questions orales

ministre du Travail, a dit à la Chambre que le gouvernement canadien ne pensait pas stocker le nickel parce que:

... en augmentant les dépenses ou les encouragements visant à stocker encore davantage, nous ne faisons que retarder le jour où il faudra faire en sorte que cette industrie fonctionne sagement et puisse garantir des emplois aux chômeurs.

Étant donné les remarques du premier ministre suppléant qui pense qu'une telle aide serait sans valeur, peut-il dire à la Chambre aujourd'hui, s'il serait disposé à supprimer les allègements fiscaux qu'accorde le gouvernement fédéral aux industries minières de nickel et de cuivre, notamment les 10 millions de dollars prévus au dernier budget? Est-il disposé à supprimer ces allègements fiscaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit nettement d'une instance et non pas d'une question. De toute façon, celle-ci appellerait la réponse normale concernant le secret budgétaire.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES MOTIFS DU RETARD À PLACER LES SERVICES DE SÉCURITÉ SOUS CONTRÔLE CIVIL

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme le Congrès et le gouvernement américains ont pris des mesures en vue de placer les opérations de surveillance des services de sécurité américains sous contrôle civil, comme il se doit—je souligne ces derniers mots— et étant donné la franchise manifestée par les pouvoirs exécutif et législatif au sud de la frontière à propos de ce problème, le ministre pourrait-il expliquer la réticence actuelle du gouvernement, devant ce qui se passe, à adopter une attitude aussi franche avec les Canadiens et à s'attaquer de front au problème aussi vigoureusement.

● (1452)

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): A mon avis, c'est là précisément la nature de l'enquête menée sous la présidence du juge McDonald. A l'exception du pouvoir de faire enquête dans certains cas précis sur des actes illégaux de certains agents dans l'exercice de leurs enquêtes, la commission est particulièrement autorisée à recommander des politiques et des méthodes qui devraient régir le fonctionnement des services de sécurité. A mon avis, la Gendarmerie royale et ses agents ont droit à une enquête judiciaire impartiale qui sera du domaine public et qui recommandera au gouvernement et au Parlement comment la politique et la loi devraient être conçues.

M. Grafftey: Voici ma question supplémentaire. Combien de fois les libertés civiles des Canadiens devront-elles être brimées, pour ainsi dire, avant que le gouvernement n'agisse et prenne des dispositions semblables à celles qui ont été prises par le gouvernement américain ou les comités du Congrès? Le ministre ne convient-il pas que le gouvernement agit trop peu et trop tard et que trop de temps s'écoulera avant que des mesures soient prises?